



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Communauté de communes de Lacq



DOSSIER

Septembre 2011



SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
1 PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	4
A. L'accompagnement des projets industriels	5
B. Le renforcement des infrastructures	8
C. La politique foncière	9
D. Le commerce	10
E. La contribution à la dynamique locale	10
F. L'agriculture.....	11
2 PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	12
A. Les principaux investissements	13
B. L'urbanisme	15
C. Le système d'information géographique.....	16
3 PÔLE ENVIRONNEMENT	17
A. La gestion des déchets	18
B. L'état d'avancement des PPRT	19
C. La politique énergie.....	20
D. Le soutien aux associations et aux scolaires	25
4 PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE	26
A. Le pacte de solidarité financière - Intercommunalité.....	27
B. Le partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour	27
C. Le Plan Local de Randonnées.....	27
D. Le pôle lecture.....	28
E. Le réseau cyber-bases	29
F. Le transport	29
G. L'habitat	30
H. L'enseignement	31
I. Le Pays de Lacq-Orthez-Béarn des Gaves.....	33
5 PÔLE RESSOURCES	36
A. Les finances	37
B. La communication.....	41
C. L'informatique	44
D. Le personnel	47
E. La vie associative.....	48

PRÉAMBULE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, nous avons le plaisir de vous communiquer le rapport d'activité 2010 de la communauté de communes de Lacq.

Ainsi que les textes en disposent, il vous appartient d'en donner communication à votre conseil municipal en séance publique.

Les délégués de votre commune se tiennent à votre disposition pour exposer l'activité de notre structure intercommunale.

Je vous souhaite une agréable lecture.



David HABIB

Président



PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les trois thèmes principaux du budget 2010 ont été largement traités :

- l'accompagnement des projets industriels et le renforcement des infrastructures,
- la politique foncière,
- la contribution à la dynamique locale.

A L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS INDUSTRIELS

1. Construction d'un réseau de vapeur

a. Le contexte

Le lundi 23 mars 2009, le groupe Celanese Corporation annonçait la fermeture de son unité de production basée à Pardies. Cette entreprise comptait 350 salariés et générait 1 000 à 1 500 emplois indirects et induits sur le bassin de Lacq.

Cette unité produisait chaque année 450 000 tonnes d'acide acétique et 150 000 tonnes d'acétate de vinyle monomère. Elle faisait partie d'un ensemble industriel, sur la plateforme chimique de Pardies, comprenant notamment les entreprises Yara France (143 salariés) et Air liquide (30 salariés).

Yara France a annoncé sa volonté de rester sur le site jusqu'en 2013 en adaptant sa fabrication (suppression de l'atelier d'ammoniac et conservation des nitrites et nitrates) et Air liquide prévoyait aussi de conserver son unité sur cette plateforme.

Cependant, ces trois entreprises faisaient l'objet d'une telle intégration que la disparition de l'une d'entre elles était de nature à compromettre l'existence des deux autres. Sans même évoquer les produits chimiques échangés entre elles et nécessaires à leurs fabrications respectives, la question de la survie de ce site industriel reposait, d'une part, sur la fourniture des utilités (eau, électricité, vapeur) assurée par Celanese et, d'autre part, sur un modèle économique nouveau à mettre en œuvre suite à la disparition programmée de cette dernière.

La communauté de communes de Lacq a souhaité intervenir, dans le respect de l'intérêt général et de ses compétences en matière économique, pour assurer la pérennité de cette plateforme industrielle et promouvoir sa nouvelle industrialisation.

b. Le projet

La communauté de communes de Lacq est alors partie du principe que Celanese, dans le cadre de sa cessation d'activité, céderait les utilités dont elle était propriétaire et qui étaient indispensables à la survie de la plateforme.

Cela étant dit, la question qui se posait était de retrouver, sur le site, les conditions d'un développement économique viable mais aussi d'une attractivité propre à faire venir de nouveaux industriels.

C'est ainsi que la communauté de communes de Lacq s'est proposée pour réaliser, en maîtrise d'ouvrage publique, un réseau de vapeur.

La vapeur est un élément fondamental et indispensable aux productions chimiques du bassin. Dans le cas présent, la disparition de Celanese a généré sur la plateforme un excès de vapeur à valoriser.

L'idée était donc de créer un réseau reliant la plateforme de Pardies à celle de Mourenx dont l'objectif était triple :

- valoriser de la vapeur fatale sur la plateforme de Pardies et, par conséquent, améliorer le modèle économique rendu fragile par le départ de Celanese,
- permettre à Sobegi de disposer de vapeur pour la distribuer non seulement aux entreprises de la plateforme de Mourenx mais aussi à celles qui sont d'ores et déjà intéressées sur le tracé du réseau (Arysta Life Science et Méac),
- sécuriser les productions actuelles de la plateforme de Pardies et, notamment, la vaporisation de l'azote, distribué par Air Liquide et qui concerne le bassin industriel de Lacq.

Ce transfert de vapeur permettait en outre de substituer à la production de vapeur par combustion de gaz naturel, l'utilisation de vapeur fatalement produite par le procédé de fabrication de Yara, contribuant de ce fait à la réduction des émissions de GES (Gaz à effet de serre).

Ce réseau de vapeur à créer, au regard des objectifs qu'il doit atteindre, est une installation d'intérêt commun qui concerne non seulement la plateforme de Pardies mais, plus largement, d'autres industriels du bassin ainsi que plusieurs autres usagers de la région sud ouest en matière de distribution d'azote. Il est par ailleurs de nature à permettre l'installation de nouvelles entreprises chimiques. Il doit être réalisé très vite et la communauté de communes de Lacq a utilisé, pour ce faire, la procédure d'urgence du code des marchés publics pour le choix de la maîtrise d'œuvre et la réalisation des premiers travaux.

La Communauté de communes de Lacq souhaite ensuite remettre ce réseau de vapeur à une association syndicale libre (ASL) de propriétaires.

c. Eléments financiers

Le réseau vapeur a été évalué au départ de l'opération à 4 millions d'€ HT.

Le financement définitif a été finalisé :

- Etat : 500 000 €
- Ademe : 1 791 000 €
- Conseil régional d'Aquitaine : 569 667 €
- Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : 569 667 €
- Communauté de communes de Lacq : 569 666 €

A la fin de l'année 2010, toutes les études techniques ont été réalisées et les travaux ont commencé. En 2010, **4 000 000 €** ont été engagés et **1 109 505,58 € HT** payés.

2. Aide à la recherche et au développement

Le projet PREBIOM se poursuit. Il consiste en la construction d'un pilote pour torrifier de la biomasse, ce qui permet d'avancer dans la recherche des biocarburants de deuxième génération. Le programme de recherche a pris un peu de retard. La communauté de communes de Lacq n'a donc pas versé le solde de l'opération (40 000 €) qui sera payé en 2011.

3. Programme Chemstart'up

L'étude de programmation de cet investissement a été lancée en 2007. Comme signalé dans le dernier rapport d'activités, le GIP Chemparc a étudié la possibilité de construire une plateforme qui accueillerait de jeunes entreprises dans le domaine de la chimie et des matériaux.

La communauté de communes de Lacq est le maître d'ouvrage de cette opération dont le coût global est estimé à 5 650 000 € HT (4 650 000 € pour la construction et les études, 1 000 000 € pour l'équipement).

L'Europe, L'Etat, la Région Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques et Total Développement Régional ont participé à ce financement. Le montant apporté par la communauté de communes de Lacq dans cette opération a été de 750 000 €. Ont été inscrits en dépenses 5 650 000 € HT et en recettes 4 900 000 € HT en autorisation de programme. 1 734 000 € ont été inscrits en dépenses pour l'année 2009 et 3 606 000 € en 2010.

La construction, commencée fin 2009, s'est poursuivie durant 2010 pour une réception en février 2011. A l'achèvement des travaux, cette réalisation sera confiée au GIP Chemparc pour son exploitation. L'objectif de ce projet est de créer en trois ans 50 emplois.

Une première société, l'entreprise Borochem, a signé son entrée dans Chemstart'up en décembre 2010 pour une installation au troisième trimestre 2011.

4. Pôle médical à Artix

Par délibération du 10 juin 2010, le conseil communautaire a convenu de la nécessité de réaliser un ensemble immobilier destiné à accueillir des professionnels et des entreprises de santé sur la commune d'Artix. Le coût prévisionnel de cet équipement est estimé à 2 millions d'euros hors taxes pour un bâtiment d'une surface hors œuvre nette totale de 800 m² environ. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la SEPA après mise en concurrence.

5. Atelier de découpe de viande

Par délibération du 10 juin 2010, le conseil communautaire a validé le principe de réalisation d'un atelier de découpe et de transformation de viande sur la zone Eurolacq 1 à Artix. Cet atelier, destiné à accueillir l'entreprise Vignasse et Donney actuellement localisée à Lons, permettra à cette dernière de développer son activité et de bénéficier d'un emplacement plus central par rapport aux deux abattoirs avec lesquels elle travaille (Pau et Mauléon). L'estimation des travaux s'élève à 2 214 000 € HT. La maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet Lejeune et Associés (architecte) et SNC Lavalin pour la partie technique après mise en concurrence.

B LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES

1. Divers aménagements structurants

Divers aménagements structurants ont été menés à bien :

Opération	Etat d'avancement	Dépenses
Requalification environnementale de friches à Lacq	Opération réalisée à 50%	Coût total : 200 000 €
Rénovation de la pépinière d'Artix	Opération terminée	761 000 €
Aménagement RD 817	Opération terminée	30 000 €
Aménagement Eurolacq 2	Obtention des autorisations	-
Pôle médical ARTIX	Lancement de l'étude	100 000 € engagés
Réfection réseau eaux usées de la zone Eurolacq 1		250 000 €

2. Poursuite du remplacement de clôtures

La communauté de communes de Lacq a poursuivi son programme de remplacement de clôtures situées en bordure du domaine public, à savoir :

REALISATION DE CLOTURES - ANNEE 2010			
Entreprise et lieu d'implantation	Longueur (en mètre linéaire)	Total (en euros TTC)	Etat d'avancement
Sté PDE FOUTAIN – ARTJX	200 ml	7 176,00 €	Travaux réalisés
CJ METAL-SMTS – ABIDOS	240 ml	12 412,21 €	Travaux réalisés
ELECTRO MECA – LAB. CEZERACQ	84 ml	3 408 ,60 €	Travaux réalisés
ETIP – LACQ	55 ml	2 067,14 €	Travaux réalisés
HOURCADE – ARTIX	147 ml	4 903,60 €	Travaux réalisés
TOULOUSE Frères – LAB. CEZERACQ	220 ml	9 196,04 €	Travaux réalisés
BORDENAVE et Fils – LAB. CEZERACQ	135 ml	5 073,88 €	Travaux réalisés

C LA POLITIQUE FONCIÈRE

Les sommes totales allouées à cette politique en 2010 se sont élevées à 443 323 € en dépenses et 318 237 € en recettes.

1. Recettes

▪ EON-La Snet

La société La Snet est propriétaire d'environ 10ha sur la commune d'Os-Marsillon. Dans le cadre de son projet d'implantation, une parcelle attenante de 25a 85ca lui a été rétrocédée pour un prix de 10 340 € HT.

▪ Soficar

Dans la continuité de l'action engagée afin d'apporter un concours technique à la Soficar pour étendre son périmètre, une première rétrocession a été formalisée en 2010 pour un montant de 58 650 € HT. La vente des terrains stockés pour le compte de la Soficar va se poursuivre en 2011 et les années suivantes.

▪ Perguilhem

La société Perguilhem à Lacq avait des projets d'extension. Afin de permettre la création d'emploi et la pérennisation de l'activité, la communauté de communes de Lacq a aménagé une plateforme de stockage sur une parcelle lui appartenant. Elle a ensuite été revendue à la société Perguilhem moyennant la somme de 249 246 € HT, ce qui comprend le coût du foncier ainsi que les travaux effectués.

▪ Commune de Lacq

L'emprise de la contre-allée (1 378 m²) créée le long de la société Perguilhem et desservant Chemstart'up a été cédée pour l'euro symbolique à la commune de Lacq.

2. Dépenses

▪ Nouvelle déchetterie à Artix

Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle déchetterie, un terrain de 1ha 69a 45ca a été acquis pour la somme de 105 906 €, indemnités du fermier comprises.

▪ Soficar

Afin de poursuivre l'action engagée pour apporter un concours technique à la Soficar dans l'objectif d'étendre son périmètre, plusieurs parcelles ont été achetées pour la somme de 84 264 € HT.

▪ Immobilier d'entreprise à Arance

Dans le cadre de la réalisation d'un bâtiment industriel sur la commune d'Arance, un ensemble de parcelles d'une superficie totale de 36a 14ca a été vendu à la communauté de communes de Lacq par la commune de Mont pour l'euro symbolique.

▪ Friches industrielles

La communauté de communes de Lacq souhaite réaménager les terrains en friches à proximité de la société Nordon. Une première tranche d'acquisition a eu lieu en 2009. En 2010, 2 625 m² ont été achetés pour la somme de 11 813 € HT.

- **Pôle médical d'Artix**

L'assiette foncière d'une superficie de 59a 96ca sur laquelle le projet de pôle médical d'Artix est en cours d'élaboration a été acquise pour la somme de 241 339 € HT.

D LE COMMERCE

La deuxième tranche de l'Opération Urbaine Collective (OUC), en partenariat avec les associations CABL et Déclit et avec les communes de Mourenx et Artix, a été clôturée en mars 2010.

Dans ce cadre, ont été réalisés, en investissement, les travaux de rénovation de la place Pierre et Marie Curie à Mourenx.

En fonctionnement, les actions collectives d'animation et de communication portées par les associations, les mairies et la communauté de communes de Lacq ont été réalisées à hauteur de 162 246 €, soit 83 % du montant prévisionnel.

Lancée en 2010, la tranche 3 de l'OUC a permis de terminer la réhabilitation de l'avenue de la République à Artix (partie centre bourg).

Afin d'anticiper sur la mise en place de l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (2011), la communauté de communes de Lacq a élaboré un règlement d'intervention en faveur des commerçants et des artisans :

- Montant total des subventions attribuées : **144 930 €**

E LA CONTRIBUTION À LA DYNAMIQUE LOCALE

Au-delà des questions d'investissement, la communauté de communes de Lacq a soutenu, pour un montant d'environ 530 000 €, de nombreuses initiatives dans le domaine économique mais également des associations et organisations qui travaillent au quotidien au développement du territoire.

Parmi les bénéficiaires de ces aides, on peut noter :

- **Lacq +**

L'association Lacq + a bénéficié d'une aide de 10 000 €.

- **Eurolacq Entreprises**

La subvention allouée, pour l'année 2010, a été de 81 300 €. Concernant les pépinières d'entreprises, remarquons une fois encore leur succès avec quasiment 100 % d'occupation à Artix, Arthez de Béarn, Biron et Mourenx.

- **Chemparc**

La participation statutaire pour Chemparc, d'un montant de 28 584 €, a été complétée cette année par une subvention exceptionnelle liée aux programmes d'investissement Chemstart'up de 25 000 €.

- **La Plateforme d'Initiative Locale (PFIL)**

Elle soutient les créateurs de petites entreprises en leur accordant un prêt d'honneur. Sa subvention a été reconduite à hauteur de 6 000 €.

- **Les opérations d'animation commerciale et associations des commerçants**

Elles ont bénéficié d'une aide à hauteur de 43 000 €.

- **Les unions locales de syndicats du complexe industriel**

Une subvention globale de 15 000 € a été reconduite.

F AGRICULTURE

La reconduction d'une aide à l'association des **éleveurs de blondes d'Aquitaine** a été proposée à hauteur de 2000 €.

Concernant le recyclage des plastiques agricoles, cette opération a été renouvelée dans le cadre du Syndicat Mixte du Pays de Lacq. Un crédit de 3 800 €, financé à hauteur de 800 € par la communauté de communes du canton d'Orthez, a été alloué à cette opération.

La démarche entreprise en 2009 dans le cadre de la convention signée avec l'ADASEA ayant pour objet la **transmission-reprise des exploitations agricoles** du territoire a été finalisée en mars 2010 par un rendu des entretiens individuels et des diagnostics personnalisés en vue de l'inscription au répertoire départemental à l'installation.

Une convention prévoyant une aide financière dans la cadre du **PACT ADER** à hauteur de 15 000 € sur 3 ans à savoir 5000 € par an a été signée avec l'ADER.



PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

En 2010, 4 580 000 € HT ont été programmés pour les travaux de voirie, d'éclairage public, d'aménagements paysagers, de mise en souterrain de réseaux et de création de réseaux d'évacuation des eaux pluviales.

Les crédits pour l'ensemble de ces opérations ont été engagés et, après appels d'offres ouverts ou procédures adaptées, les travaux ont tous reçu un début d'exécution par ordre de service. Ils concernent les communes suivantes :

1. Travaux de voirie

- **Abidos** : Aménagement de la route départementale 531 en traverse d'agglomération
- **Artix** :
 - Travaux de remise en état des trottoirs (tranche annuelle)
 - Aménagement de l'avenue de la République à Artix (3ème tranche)
- **Bésingrand** : Réalisation d'un parking devant la Mairie
- **Casteide-Cami** : Reprise du revêtement de la voie communale 4 en béton bitumineux
- **Cescau** :
 - Reprise du parvis de l'église et du giratoire RD 32 / RD 233
 - Reprise de la chaussée et du revêtement de la voie communale 109
- **Labastide-Monréjeau** : Reprise de la chaussée et du revêtement de la route des 3 Maires et du carrefour du Cami-Salié
- **Mont, Arance, Gouze, Lendresse** :
 - Création d'un parking devant la mairie de Lendresse
 - Travaux parvis de l'église de Lendresse
 - Reprise du revêtement de la voie communale 3 à Lendresse
 - Aménagement du chemin latéral à Gouze
- **Mourenx** :
 - Reprise du revêtement, des trottoirs, des chaussées et création de parkings
 - Travaux de VRD liés à la PVR Cami du Cor
- **Os-Marsillon** :
 - Reprise du revêtement de la voie communale 1 à Marsillon
 - Aménagement de la RD 533 en traverse d'agglomération à Os (1^{ère} tranche)
- **Pardies** : Aménagement de voirie rue du Stade et allée de l'Amitié
- **Serres-Sainte-Marie** : Aménagement de voirie voie communale 5 et chemin Bellevue
- **Urdès** : Aménagement de voirie et réfection du revêtement des voies communales 6 et 102
- **Viellenave-d'Arthez** : Elargissement, terrassement et revêtement des voies communales 7 et 10

2. Aménagements paysagers

- **Labastide-Cézeracq** : Aménagement paysager devant la mairie, l'église et le Monument aux morts
- **Noguères** : Aménagement paysager à côté de l'église

3. Mise en souterrain des réseaux

- **Artix** : sur la Route Départementale 32
- **Lacq - Audéjos** : sur les voies communales 13 et 2
- **Labastide-Monréjeau** : sur la voie communale 1 (1^{ère} tranche sur 400 m)

4. Eclairage public

Dernière tranche de travaux pour la mise en sécurité du réseau éclairage public sur la commune de Mourenx.

5. Reprise du réseau des eaux pluviales

- **Mourenx** : Travaux de mise en séparatif du réseau unitaire eaux usées et eaux pluviales

6. Recettes perçues

Les recettes attendues pour l'ensemble des travaux proviennent du Conseil général pour 130 000 € au titre du programme annuel de voirie et de la PVR, pour les opérations du quartier Cami du Cor à Mourenx.

7. Acquisition de matériel

En 2010, la communauté de communes de Lacq a renouvelé son parc de véhicules légers, de camions et de matériel pour la tonte et l'entretien des espaces verts et pour la voirie et ce, pour 467 000 € HT (avec 60 000 € HT de recettes dont 10 000 € de subvention de l'Ademe).

L'acquisition d'une tondeuse largeur de coupe 3.5 m, d'un fourgon équipé d'une nacelle, d'un matériel de désherbage à infrarouge et de petits matériels pour les équipes espaces verts de la communauté de communes de Lacq a été effectuée.

Le remplacement d'un tracteur, d'un camion 3T5, d'un fourgon, d'une broyeuse, d'un micro-tracteur avec taille-haies a été réalisé.

L'acquisition, pour l'ensemble des services, de trois véhicules légers est en cours de réalisation.

8. Marchés à bons de commande

Les marchés à bons de commande pour les fournitures suivantes ont fait l'objet de procédures adaptées :

- Carburant pour les véhicules et de fuel
- Equipements de protection individuelle
- Lavage des tenues de la CC Lacq
- Pneumatiques

Il reste à lancer les marchés suivants :

- Matériaux pour l'équipe Voirie
- Végétaux
- Petit et gros matériel d'éclairage public
- Balais pour les balayeuses
- Entretien du patrimoine végétal
- Petit matériel pour le parc véhicules et le magasin

B L'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les compétences suivantes ont été transférées au Syndicat Mixte du Pays de Lacq (SMPL) :

- aide technique à l'élaboration, au suivi et à la révision des cartes communales et des plans locaux d'urbanisme,
- instruction des autorisations d'occupation du sol (notamment les permis de construire, les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.).

1. Bilan de la planification urbaine

- 3 cartes communales finalisées
- 4 cartes communales et un PLU poursuivis (études démarrées en 2009)
- 3 élaborations de cartes communales engagées (Noguères, Bézingrand et Os-Marsillon)
- 3 élaborations de PLU engagées (Lagor, Parbayse et Pardies)
- 2 révisions de PLU poursuivies (Mourenx, interrompu en raison des PPRT, et Monein)

Au moment de l'extension du service urbanisme au SMPL, **22 communes** disposaient d'un document d'urbanisme approuvé et opposable (dont 8 sur la communauté de communes de Lacq). Elles sont désormais au nombre de **32** (décembre 2010).

2. Bilan de l'application du droit des sols

En 2010, le service urbanisme a assuré l'instruction des autorisations du droit des sols pour 32 communes du Syndicat mixte du Pays de Lacq.

1 420 actes ont été instruits :

- 444 permis de construire
- 433 déclarations préalables
- 520 certificats d'urbanisme
- 20 permis d'aménager
- 3 permis de démolir

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La réorganisation du SIG Web est terminée. Le nouvel outil est opérationnel et mis à disposition des élus des 47 communes de la communauté de communes de Lacq et des agents du pôle Aménagement du territoire. Tous les services peuvent utiliser le SIG depuis avril 2011.

Cet outil est fondé sur des applications organisées en fonction des compétences et missions de la collectivité, elles sont définies en interne afin de répondre au mieux aux besoins des services.

Les applications disponibles à ce jour :

Cadastre : outil de consultation, d'édition du plan cadastral et des fichiers FANTOIR.

Urbanisme : l'application propose plusieurs cartes (documents d'urbanisme, risque inondation, risques technologiques, etc.). Etant donné que de nombreuses informations sur ce thème ne sont pas au format SIG, un lien avec la bibliothèque de plan est proposé.

Economie : outil de consultation des données sur le thème de l'économie, la carte actuelle symbolise les données liées à la signalétique industrielle. D'autres informations liées aux activités sur le territoire de la communauté de communes de Lacq seront intégrées dans le courant de l'année 2011 (commerce, artisanat, etc.).

Bibliothèque de plans : outil de recherche et de consultation de plans qui ne sont pas au format SIG (plans topographiques, récolements, concessionnaires réseaux, etc.) avec la possibilité de les visualiser au format pdf.

Eclairage public : le service éclairage public gère de manière autonome ses données (cartographie, caractéristique des points lumineux et réseaux, interventions).

Intervention : les services bureau d'études et entretien de l'espace disposent d'un outil de gestion des interventions depuis septembre 2010 qui permet :

- d'optimiser la planification des interventions (gestion des demandes, planning des ressources humaines et matérielles),
- d'assurer une traçabilité de la demande jusqu'à la réalisation des travaux.

Les élus et agents de mairie peuvent désormais créer une demande d'intervention auprès des services bureau d'études et entretien de l'espace, consulter les actions menées sur leur commune et suivre le traitement de leur demande.

Deux outils prévus pour 2010 ont été développés et sont à ce jour en phase de test par le service SIG :

Voirie : outil de gestion et d'édition de formulaires administratifs liés à la voirie (DR, DICT, permissions et arrêtés de voirie, etc.) avec liaison automatique à une cartographie.

Habitat : outil cartographique et statistique pour l'observatoire de l'habitat.



3

PÔLE ENVIRONNEMENT

A LA GESTION DES DÉCHETS

1. Gestions en régie de l'ensemble des contenants

Depuis le mois d'octobre 2008, la communauté de communes de Lacq gère en régie tout le parc de contenants mis à la disposition des habitants : les caissettes bleues et les sacs de tri pour les emballages ménagers, les bacs roulants pour les ordures ménagères, les boîtes pour les déchets médicaux et les composteurs individuels depuis novembre 2009.

Les particuliers n'ont plus à se déplacer, un service à domicile est assuré par un personnel dédié qui répond aux questions et leur rappelle si nécessaire les gestes de tri.

a. Gestion des bacs ordures ménagères

295 bacs ordures ménagères ont été commandés en 2010.

- 277 bacs ont été livrés dont 134 neufs
- 3 bacs ont brûlé
- 36 bacs ont été déclarés disparus
- 81 bacs ont été déclarés hors service
- 95 bacs ont été réparés
- 23 bacs ont été remplacés pour changement de capacité.

b. Gestion des caissettes bleues

500 nouvelles caissettes bleues ont été commandées en 2010.

229 caissettes ont été livrées dont :

- 135 pour des maisons neuves
- 62 caissettes ont été remplacées car cassées
- 32 caissettes ont disparu.

c. Gestion des sacs d'immeuble

En 2010, 236 sacs ont été livrés au cours de l'année dont :

- 134 sacs pour de nouveaux arrivants, soit 67 foyers
- 102 sacs en remplacement de sacs usagés ou disparus.

d. Gestion des boîtes pour les DASRI

Ce nouveau service, mis en place au mois d'octobre 2008 pour la collecte des déchets médicaux issus de l'auto-traitement, a permis à 246 personnes d'éliminer leurs déchets dans des conditions conformes à la réglementation.

210 boîtes ont été incinérées, au total, en 2010.

e. Service de livraison et de maintenance des contenants à domicile

Ce service à domicile s'effectue deux demi-journées par semaine :

- le mardi après-midi
- le jeudi après-midi

2. Compostage individuel

Dans le cadre de sa politique globale de gestion des déchets, la communauté de communes de Lacq a souhaité proposer aux habitants de son territoire, sur la base du volontariat, des composteurs individuels.

La mise en œuvre de ce nouveau service est effective depuis le mois de novembre 2009. 1 747 composteurs ont été remis sur la période allant de novembre 2009 à décembre 2010.

La demande fut tellement importante suite aux réunions d'informations publiques que les livraisons à domicile se sont déroulées sur plusieurs semaines des mois de décembre 2009 et janvier 2010.

Les quantités prévisionnelles ont été largement dépassées. 1 916 composteurs supplémentaires ont dû être commandés entre la fin d'année 2009 et l'année 2010.

Après avoir remis un composteur aux familles intéressées, la communauté de communes de Lacq a souhaité, dans un deuxième temps, sensibiliser les plus jeunes à cette pratique du compostage. Des animations sur le thème des déchets et du tri et plus particulièrement du compostage ont été proposées à l'ensemble des écoles.

10 écoles ont répondu favorablement à ces animations qui se sont déroulées sur deux périodes (juin et octobre 2010) avec la participation de l'APESA.

- **Juin** : 7 écoles, 10 classes – 266 élèves
- **Octobre** : 3 écoles, 8 classes – 179 élèves

3. Construction de la déchetterie

L'année 2010 a été essentiellement consacrée à la recherche de terrains pour l'accueil de la future déchetterie mais également à l'élaboration du programme sur la base du retour d'expérience de la déchetterie existante, de l'évolution de la réglementation et également de la nature des déchets à récupérer.

Le terrain retenu est situé sur la commune d'Artix, parcelle cadastrée AK 71, d'une superficie de 16 945 m². La communauté de communes de Lacq est devenue propriétaire de cette parcelle en octobre 2010 pour un montant de 105 906 €.

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre a été lancé le 13 décembre 2010.

B L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PPRT

1. PPRT Mourenx/Pardies

Le PPRT Mourenx/Pardies a été prescrit par arrêté préfectoral le 30 juillet 2008. Cet arrêté définit le périmètre du PPRT. Les services de l'Etat disposaient d'un délai de 18 mois pour finaliser ce PPRT.

Rappel des faits au cours de l'année 2010

- **28 janvier 2010** : modification de l'arrêté de prescription du PPRT Mourenx/Pardies. En raison de la fermeture de la société Célanese et de ses conséquences directes sur les deux autres sites présents sur la plateforme de Pardies, la plateforme de Pardies est volontairement écartée et le PPRT est restreint à la plateforme de Mourenx (6 établissements concernés : Lubrizol, Arkema, Finorga, Chimex, Cerexagri et Arysta).

- **2 février 2010** : envoi par le Préfet d'une nouvelle version du projet de règlement du PPRT Mourenx/Pardies.
- **12 mars 2010** : 2^{ème} réunion du groupe projet sur le projet de règlement transmis par les services de l'Etat.
- **26 mars 2010** : saisine par les mairies de Mourenx et d'Os-Marsillon du tribunal administratif sur arrêté modifié.
- **02 avril 2010** : nouvelle réunion entre les services de l'Etat et des collectivités pour travailler sur le projet de règlement.
- **16 avril 2010** : 3^{ème} réunion du groupe projet pour réponses aux questions soulevées par les élus lors de la réunion du 12 mars.
- **24 juin et 01 juillet 2010** : réunions publiques à Mourenx et Os-Marsillon, organisées par les services de l'Etat.
- **2 juillet 2010** : réunion du CLIC sur projet PPRT Mourenx/Pardies.
- **21 octobre 2010** : réunion du groupe projet pour avis sur les zones de délaissement.
- **19 novembre 2010** : arrêté préfectoral du 8 novembre 2010 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2008 (PPRT à approuver avant le 31 juillet 2011).
- **6 décembre 2010** : nouvelle réunion du groupe projet pour complément de réponses sur possibilité de mesures complémentaires de réduction du risque à la source concernant Lubrizol.

2. PPRT Lacq/Mont

Le périmètre du PPRT Lacq/Mont a été présenté le 31 mai 2010.

Le PPRT a été prescrit par arrêté préfectoral le 19 octobre 2010. Cet arrêté définit le périmètre du PPRT.

LA POLITIQUE ÉNERGIE

1. Aides aux particuliers

130 dossiers ont bénéficié d'une aide payée en 2010 pour un montant cumulé d'un peu plus 140 000 € (soit 3 fois le budget de 2009).

Quasiment deux tiers de l'enveloppe budgétaire ont été consacrés aux travaux d'isolation thermique de l'habitat contre un peu moins d'un tiers consacré aux installations ayant recours aux énergies renouvelables (bois énergie et énergie solaire). Vient ensuite l'aide à la décision pour moins de 2 % (cf. tableau de répartition par type de subvention).

Les règles du dispositif d'aides financières ont par ailleurs évolué.

D'une part, selon la délibération du 25 octobre 2010 :

- Mise en place d'un taux d'aide de 5 % du montant des travaux s'ils n'atteignent pas un niveau de performance minimum.
- Assouplissement du critère d'éligibilité pour l'aide à l'installation photovoltaïque (DPE < 190 KWh/m².an au lieu de < 150 KWh/m².an).

Et d'autre part, selon la délibération du 17 décembre 2010 :

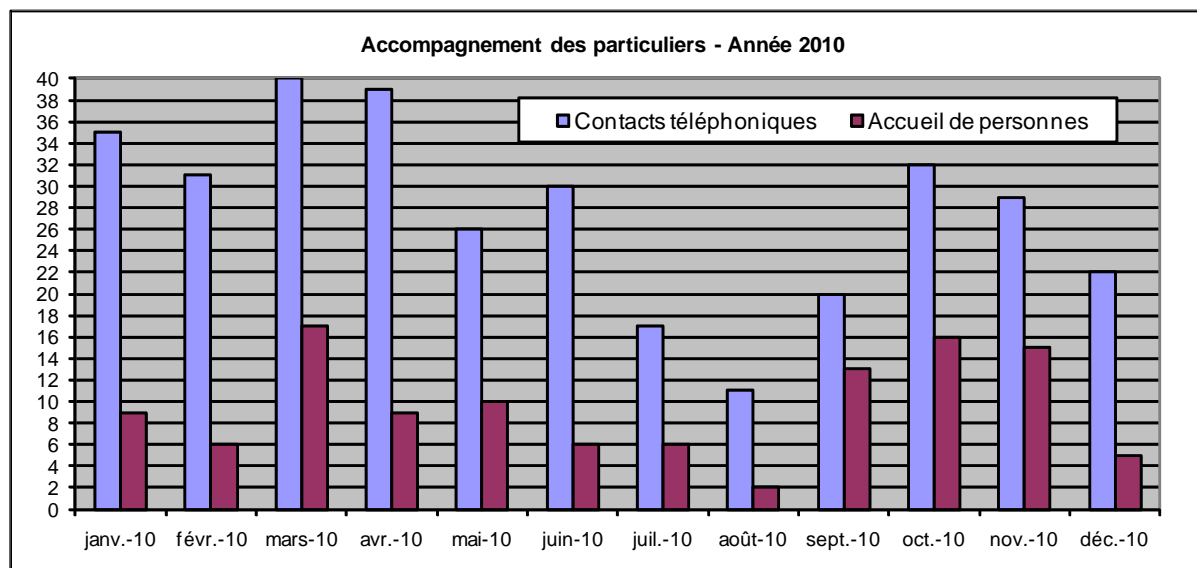
- Aides désormais applicables aux organismes bailleurs sociaux de statut association loi 1901 engageant des travaux de rénovation de logements situés sur le territoire de la communauté de communes de Lacq.
- Aide à l'isolation thermique des toitures accordée aux syndicats de copropriétaires exclusivement privé.

▪ Répartition par type de subvention

Type de subvention	Nombre de dossiers	Montant total des subventions	Part en %
<i>Isolation thermique</i>	44	93 822 €	65,5
<i>Chauffage au bois</i>	49	23 987 €	16,8
<i>Chauffe-eau solaire</i>	15	11 700 €	8,2
<i>Photovoltaïque</i>	16	11 200 €	7,8
<i>Diagnostic</i>	5	1 739 €	1,2
<i>Etude conception</i>	1	670 €	0,5
Total	130	143 118 €	100 %

▪ Conseils et informations aux particuliers

En 2010, 332 contacts par téléphone et 114 personnes accueillies à l'hôtel de la communauté de communes de Lacq.



2. Aides aux communes

Le programme d'accompagnement financier des communes engageant des travaux d'économie d'énergie ou de recours aux énergies renouvelables s'est poursuivi dans le cadre des conventions ou avenants aux conventions signés en 2009 ou des nouvelles conventions signées en 2010.

L'aide financière de la communauté de communes de Lacq pour les opérations soldées en 2010 s'élève à environ 120 000 € (cf. détails ci-dessous).

▪ Conventions ou avenants signés en 2009 - Opérations soldées en 2010

Communes	Bâtiments concernés et nature des travaux	Aide 2010
Mont Convention du 20/08/2009	Salle des fêtes de Gouze Rénovation de l'installation de chauffage – Eclairage	29 676,06 € (au 29/03/2010)
Viellenave d'Arthez Convention du 2/11/2009	Salle « Maison pour tous » Installation photovoltaïque 6,6 KWc	20 907,35 € (au 13/12/2010)
Total		50 583,41 €

▪ Conventions ou avenants signés en 2010 - Opérations soldées en 2010

Communes	Bâtiments concernés et nature des travaux	Aide 2010
Os-Marsillon Convention du 24/02/2010	Salle du trieur Isolation thermique – éclairage	4 774,69 € (au 25/03/2010)
Cescau Convention du 19/02/2010	Salle polyvalente Isolation thermique – Rénovation de l'éclairage	20 021,74 € (au 18/05/2010)
Os-Marsillon Convention du 24/02/2010	Halte garderie Isolation thermique – Rénovation du chauffage et eau chaude sanitaire – éclairage – ventilation	22 609,10 € (au 20/05/2010)
Labastide-Cézeracq Convention du 20/05/2010	Eglise Rénovation de l'éclairage	4 491,91 € (au 05/10/2010)
Lacq Convention du 19/07/2010	Groupe scolaire Isolation thermique – rénovation de la chaufferie et de l'éclairage	19 548,94 € (au 13/12/2010)
Total		71 446,38 €

Le montant de l'aide pour des opérations en attente de justificatifs de réception de travaux sur cette même période s'élève à environ 278 000 € (cf. détails ci-dessous).

▪ **Convention signée en 2009 - En attente de facturation des travaux**

Communes	Bâtiments concernés et nature des travaux	Aide prévisionnelle
Mourenx Convention du 10/06/2009	Hôtel de ville Toiture végétalisée	28 000 €

▪ **Conventions ou avenants signés en 2010 - En attente de facturation des travaux**

Communes	Bâtiments concernés et nature des travaux	Aide prévisionnelle
Artix Avenant du 3/06/2010	Hôtel de ville, presbytère, locaux sociaux Isolation thermique	48 600 €
Bésingrand Convention du 28/06/2010	Mairie Isolation thermique – Rénovation du chauffage, ventilation et éclairage	34 400 €
Noguères Avenant du 21/07/2010	Local technique route de Lahourcade Installation photovoltaïque	21 000 €
Pardies Convention du 29/09/2010	Mairie – salle des loisirs – logement communal Rénovation de 2 chaufferies	11 500 €
Mourenx Avenant du 17/12/2010	Hôtel de ville / Groupe scolaire Charles Moureu / Salle Louis Blazy / Groupe scolaire Kergomard Isolation thermique – Rénovation de chaufferies - Eclairage	98 000 €
Cescau Convention du 19/02/2010	Logement communal isolation thermique, rénovation chauffage et eau chaude sanitaire, éclairage	36 000 €
Total		249 500 €

3. Projet solaire photovoltaïque - Hôtel de la communauté de communes de Lacq

Après la mise en place de la structure porteuse en fin d'année 2009 par l'entreprise Troisel (marché de 105 804 € HT) et la renégociation en début d'année portant sur la définition du taux de transparence des modules photovoltaïques avec l'architecte du bâtiment, l'entreprise TCE Solar (marché de 138 908 € HT) est intervenue courant juin pour la pose de 112 modules photovoltaïques fabriqués sur mesure par la société Atacama en bi-verre trempé pour une puissance totale atteignant quasiment 10 KWc (kilowatt crête). La solution retenue vient en remplacement de la solution initialement proposée au marché de 19 KWc (pose de 224 modules de marque Photowatt, modèle PWT850).

La demande de raccordement au réseau public de distribution a été accordée par ERDF au 30 mars 2010. La mise en service définitive est attendue pour mi-2011 après poursuite des travaux de câblage électriques et validation de l'installation par l'organisme accrédité pour le CONSUEL.

En parallèle, un dossier de demande de subvention a été déposé le 7 mai 2010, dans le cadre du plan climat aquitain soutenu par le FEDER au titre du programme « Compétitivité régionale et emploi Aquitaine 2007-2013 », et complété le 28 décembre 2010 sur demande de justificatifs supplémentaires de la part de Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

L'aide financière du FEDER, cumulée avec l'aide de la Région Aquitaine accordée dans le cadre de l'appel à projets photovoltaïques régional 2007, devrait s'élever à plus de 40 000 € (confirmation attendue pour 2011).

4. Volet « Agricole »

- **Convention de partenariat entre la communauté de communes de Lacq et la Chambre d'agriculture**

En application de la convention signée le 19 octobre 2010 dans le cadre de la politique de soutien de la filière agricole pour la maîtrise des charges énergétiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et suite au succès constaté de la première session de diagnostics gratuits des tracteurs agricoles (39 tracteurs vérifiés du 8 au 11 décembre 2009), une deuxième session a donc été organisée du 2 au 5 février 2010 avec 40 tracteurs passés au banc d'essai sur 4 sites répartis sur le territoire de la communauté de communes de Lacq (Arance – Noguères – Labastide-Cézeracq – Viellenave d'Arthez).

- **Fonds Energie de la 3^{ème} circonscription des Pyrénées-Atlantiques**

Dans un souci d'élargir la démarche menée par la communauté de communes de Lacq au territoire de la 3^{ème} circonscription des Pyrénées-Atlantiques, un protocole d'accord « économies d'énergies et recours aux énergies renouvelables dans les exploitations agricoles » a été signé le 6/09/2010 à l'hôtel de la communauté de communes de Lacq par les collectivités présentes : Communauté de communes d'Arthez-de-Béarn – Communauté de communes du Canton d'Arzacq – Communauté de communes de Lacq – Communauté de communes de Lagor – Communauté de communes du Canton de Lembeye en Vic-Bilh – Communauté de communes de Monein – Communauté de communes de Thèze – SIVOM du Canton de Lasseube.

Les nouvelles collectivités se sont ainsi engagées à signer une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture et ainsi contribuer à la constitution d'un fonds mutualisé d'un montant total à hauteur de 140 000 € destiné à soutenir, pour une durée de 2 ans, les agriculteurs dans leurs projets et ainsi créer une véritable dynamique sur le territoire.

Une première réunion du comité technique constitué de membres désignés par les collectivités signataires et de la Chambre d'agriculture s'est tenue le 18/11/2010 pour valider le programme d'actions de fin d'année.

Deux réunions d'informations thématiques réunissant chacune 15 à 20 personnes ont donc eu lieu respectivement le 14 décembre 2010 à l'exploitation de Joël Ranque à Casteide-Cami

(thèmes abordés : énergie photovoltaïque et autonomie alimentaire) et le 16 décembre 2010 à la communauté de communes d'Arzacq (thème abordé : méthanisation à la ferme avec le témoignage du projet de la Cuma du Layou à Préchacq Navarrenx).

Une opération BEM (Banc d'essai Moteur) s'est également déroulée en deux sessions du 29/11 au 3/12/2010 puis du 06 au 10/12/2010 avec 80 tracteurs diagnostiqués sur plusieurs sites (Abidos – Arget – Arzacq – Lème – Loubieng – Mesplède – Thèze).

D LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX SCOLAIRES

▪ **Airaq**

Airaq assure le suivi de la qualité de l'air à travers des stations fixes de mesure présentes sur le territoire. La communauté de communes de Lacq adhère à cette association par une cotisation calculée au prorata de sa population, et elle est représentée au conseil d'administration par M. Martin, Vice-président à l'environnement.

▪ **Apesa**

La communauté de communes de Lacq étant membre fondateur de l'Apesa, elle a reconduit sa cotisation annuelle à hauteur de 5 980 €.

Une convention sur 3 ans a été signée avec l'Apesa en 2008 qui intervient pour des prestations d'études à hauteur de 10 000 € par an.



PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE

A LE PACTE DE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE – INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre du pacte de solidarité financière, 837 811 € ont été attribués aux trois communautés de communes d'Arthez de Béarn, Lagor et Monein.

- Arthez de Béarn : 308 997 €
- Lagor : 276 438 €
- Monein : 252 376 €

Ces collectivités ont désormais fusionné avec la communauté de communes de Lacq au 1^{er} janvier 2011 donnant naissance à la nouvelle communauté de communes de Lacq. Parallèlement, le SMPL a été dissous et son actif repris par la nouvelle collectivité. Le pacte de solidarité financière n'a donc plus lieu d'être.

B LE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

La convention de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) prévoit, pour la période 2008/2011, le soutien de la communauté de communes de Lacq aux projets de recherche et d'aide au transfert de technologie.

En 2010 ont été financés les thèses et post-doc suivants :

- Une thèse sur la responsabilité sociale des grandes entreprises à l'égard du territoire.
- Un post-doctorat sur « l'emploi industriel dans le bassin de Lacq : données et outils statistiques ».
- Un post-doctorat sur « la fusion des intercommunalités du bassin de Lacq ».

La communauté de communes de Lacq a participé au financement de l'étude menée par l'UPPA sur « l'impact de la recherche sur les territoires ».

Enfin, la communauté de communes de Lacq a apporté un soutien financier à la réalisation d'une mission prospective sur le devenir de l'UPPA à 10 ans.

C LE PLAN LOCAL DE RANDONNÉES

1. Entretien du plan local de randonnées (P.L.R.)

Le balisage des chemins a été confié en 2010 à l'association CIEL. Cette mission s'est révélée difficile à mener pour la structure (notamment en termes de gestion du personnel sur le terrain). L'association souhaite rester sur de la prestation d'entretien uniquement (débroussaillage, élagage, nettoyage de mobilier).

2. Animations

- Sentier d'interprétation de Lendresse : aucune animation pédagogique n'a pu être proposée en 2010 du fait de la dégradation (vandalisme) des panneaux du sentier.
- « Les randonnées entre Lacq et Lagor », organisées le dimanche 13 septembre 2010 à Vielleségure par les communautés de communes de Lacq et de Lagor et avec le

concours des associations locales de marcheurs et de l'Office du tourisme ont accueilli 750 participants dont une cinquantaine d'enfants. La fréquentation se stabilise.
Coût de l'évènement : 8 000 €

- Journées du patrimoine : une animation en partenariat avec le service culture de la mairie de Mourenx a été mise en place autour du sentier d'interprétation de Mourenx le samedi 18 septembre 2010. L'animation n'a pas connu le succès escompté : 12 participants.

D LE PÔLE LECTURE

Le pôle est constitué de 6 bibliothèques municipales (Biron-Castetner-Sarpourenx, Labastide-Monréjeau, Lacq, Maslacq, Mont et Mourenx) et de 3 points lecture (Cescau, Viellenave d'Arthez et Labastide-Cézeracq).

1. Acquisition

Un nouveau fonds documentaire a été développé lié à l'animation « L'art et la manière » constitué avec l'acquisition de 290 documents mis à disposition des lecteurs dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.

2. Animations

Deux animations thématiques ont été mises en place (le voyage, les cultures d'ailleurs et les droits des enfants et l'art via des lectures théâtralisées, ateliers, conférences, expositions, projections de films et spectacles à l'attention des scolaires et du tout public). Ces animations sont gratuites. 1 500 personnes pour les animations tout public et 800 scolaires ont bénéficié de ces animations. L'animation « Contes pour petites oreilles » initiée en 2008 a été renforcée avec 4 programmations trimestrielles. Toutes les bibliothèques du réseau y ont participé, le public accueilli variant, par animation, de 10 à 25 participants (maximum pouvant être accueilli).

3. Prêts et réservations

Les bibliothèques du pôle ont 4 sources documentaires : leur fonds propre, le fonds prêté par la tête de réseau renouvelé 2 fois par an, le fonds mis en dépôt par la tête de réseau, le fonds prêté par la BDPA renouvelé 2 fois par an. La coordinatrice du réseau gère toutes les demandes de réservation (traitement, acheminement avec le véhicule navette, intervention auprès de la BDPA).

4. Visite des scolaires dans les bibliothèques du réseau

Depuis 2007, le pôle prend en charge le transport des écoles qui n'ont pas de bibliothèque dans leur commune : ainsi, en 2010, les écoles d'Abidos, Laà-Mondrans, Labastide-Cézeracq, Lagor, Os-Marsillon, Pardies, RPI de Mont, Sauvelade et Vielleségure ont bénéficié de cette aide.

5. Maintenance du parc informatique du réseau : achat d'un scanner A3.

E LE RÉSEAU CYBER-BASES

1. Accès aux technologies de l'Information et de la Communication

Le réseau de 6 cyber-bases d'Arthez-de-Béarn, Artix, Maslacq, Monein, Pardies et Mourenx comptabilise, pour cette année 2010, 1 458 usagers adhérents et 571 usagers occasionnels sur l'ensemble du réseau. Au-delà des heures d'ouverture au tout public, le réseau Cyber-base a proposé tout au long de l'année des animations à destination du grand public, des scolaires, des associations.

En 2010, des partenariats ponctuels se sont concrétisés avec la CPAM, la CAF, les Impôts, des maisons de retraite, des centres de loisirs, l'Office de Tourisme Cœur de Béarn, etc.

2. Le réseau

Il a participé aux rencontres de l'emploi, à la semaine du « libre en fête », à la foire de Mourenx, à la fête de la musique, à la semaine bleue pour les personnes âgées, à la fête nationale du goût.

Il a par ailleurs mis en place l'expérimentation de la Cyber-base Mobile, les 1^{ères} portes ouvertes, le mois de l'e-administration, un parcours découverte débutant, des animations spéciales pour les jeunes pendant les vacances d'été.

F LE TRANSPORT

1. Les services de transport locaux

Une réflexion globale a été confiée au cabinet ITER pour définir au regard des besoins des habitants du territoire les services de transport publics locaux pouvant être mis en place.

Trois axes ont été particulièrement étudiés :

l'amélioration de la desserte vers Pau par des services de rabattement sur le transport ferroviaire,

le développement de liaisons inter-villes Mourenx, Artix, Arthez, Monein et Orthez,

le développement du transport de proximité via le Transport à la Demande.

L'étude était en cours de réalisation fin 2010.

2. Le Plan de Déplacements Interentreprises

La communauté de communes de Lacq a par ailleurs participé à l'élaboration d'un Plan de Déplacements Interentreprises sous maîtrise d'ouvrage de Chemparc et avec la participation d'une dizaine d'entreprises du bassin de Lacq.

Les préconisations du PDIE ont porté essentiellement sur le développement du covoiturage. Le 2^{ème} axe initialement envisagé à savoir la mise en place de circuits mutualisés privés n'a pas suscité dans l'immédiat l'adhésion des entreprises.

L'HABITAT

1. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et l'opération façades

L'OPAH et l'opération façades, lancées en octobre 2009, ont permis de réhabiliter 119 logements privés en 2010 à l'échelle des quatre anciennes communautés de communes de Lacq, Lagor, Arthez de Béarn et Monein.

88 projets d'amélioration de logements occupés par leur propriétaire, 22 projets de logements locatifs conventionnés et 9 ravalements de façades ont été subventionnés en 2010 par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil général, le Conseil régional et les communautés de communes du bassin de Lacq. Le montant total des travaux pour l'amélioration de ces 119 logements s'élève à 3 078 481 €. Les 4 communautés de communes ont subventionné ces 119 projets à hauteur de 433 131 €.

Le PACT H&D Béarn Bigorre, en charge de l'animation de l'OPAH et de l'opération façades, assure des permanences mensuelles dans les communes de Mourenx, Monein, Arthez de Béarn et Loubieng.

Coût annuel du suivi animation : 50 000 € pour les quatre communautés de communes.
Subventions : 31 257 € versés par l'ANAH, le Conseil général et le Conseil régional.

2. Le soutien à la mobilisation de foncier

Dans le cadre du règlement Habitat adopté en 2009, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a attribué deux avances remboursables à taux zéro aux communes de Lacadée et Labastide-Cézeracq pour un montant total de 336 366,72 €.

Ces deux communes ont des projets de réalisation de logements locatifs à loyers modérés.

3. Le soutien à la production de logements locatifs à loyers modérés

Sur les communes de Monein et d'Abos, l'Office 64 de l'Habitat s'est engagé à réaliser deux opérations locatives à loyers modérés avant l'adoption du règlement Habitat par le Syndicat Mixte du Pays de Lacq mais après la décision de prise de compétence en matière d'Habitat social. De ce fait, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a attribué à l'Office 64 de l'Habitat une subvention égale à 2 % du prix de revient de l'opération d'Abos composée de 8 logements. De la même façon, une subvention égale à 3 % du prix de revient (plus de 1 000 habitants) a été attribuée pour l'opération de Monein composée de 8 logements. Le total de ces deux subventions s'élève à 47 006 €.

Par ailleurs, trois communes ont été soutenues dans leurs projets de réhabilitation de logements communaux locatifs : Sarpourenx, Cescau et Maslacq. L'aide totale de la collectivité pour ces projets s'élève à 6 508 €.

Concernant la réalisation de nouveaux projets de construction de logements locatifs sociaux, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a lancé son premier appel à projets « Habitat » en octobre 2010. Cet appel à projets regroupe 6 opérations : Arnos (4 logements), Arthez de Béarn (22 logements), Labastide-Cézeracq (10 logements), Lacadée (7 lots à bâtir en accession sociale dont un lot réservé pour la construction de 4 logements locatifs), Lucq de Béarn (réhabilitation de 5 logements) et Parbayse (4 logements).

L'objectif est de proposer la réalisation de 49 logements locatifs à un seul opérateur social afin de rechercher une économie d'échelle. Le choix du bailleur s'effectuera début 2011.

4. Favoriser l'accèsion à la propriété

Dans l'objectif de favoriser le parcours résidentiel des ménages, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a décidé de développer le dispositif Pass Foncier sur son territoire. Les primo-accédants qui ne pouvaient prétendre à la prime du Conseil général déclenchant le Pass Foncier ont pu ainsi faire appel au Syndicat Mixte du Pays de Lacq pour réaliser leur projet d'accèsion à la propriété, notamment hors lotissement.

En 2010, 10 ménages ont ainsi pu construire leur résidence principale avec l'aide du Pass Foncier et notamment de la subvention de 4 000 € du Syndicat Mixte du Pays de Lacq. Total des aides attribuées : 40 000 €.

5. L'Habitat adapté des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage de Mourenx compte 14 logements adaptés, construits en 1999. Au vu des besoins des locataires de l'aire, l'ensemble des logements ont été agrandis par l'ajout de 2 chambres, d'un WC séparé, d'un cellier et d'un abri couvert.

Aussi, deux logements neufs ont été construits.

Le coût du projet d'extension de l'aire d'accueil s'élève à 529 209 € H.T.

Des subventions ont pu être sollicitées pour la construction des deux logements neufs : 30 149 €.

6. Création du Bureau du logement

En 2009, la communauté de communes de Lacq avait mis en place le dossier unique de demande de logement social. Deux bureaux du logement avaient ouvert à Artix et Mourenx. L'objectif était de faciliter la recherche de logement social pour les administrés en mettant en place un travail partenarial avec tous les bailleurs HLM.

En 2010, le bureau du logement de la mairie de Mourenx a traité 135 demandes de logement locatif. A la mairie d'Artix, 29 demandes ont été satisfaites.

Avec la fusion des quatre communautés de communes, l'objectif est d'étendre le fonctionnement du bureau du logement à tous les bourgs-centres.

H L'ENFANCE ET L'ENSEIGNEMENT

1. L'enfance (SMPL)

Le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a conforté son soutien financier à l'association Amayra regroupant le Relais d'Assistants Maternelles (80 000 €) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (17 724 €).

Le territoire compte 235 assistantes maternelles agréées dont 195 en activité.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents a accueilli, durant l'année 2010, 479 enfants et 464 parents ou accompagnants.

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre de l'observatoire de l'enfance, observatoire mis en place avec l'ensemble des partenaires locaux (crèches, ALSH, etc.) et institutionnels (CAF, MSA, Conseil général).

2. L'enseignement (CCL)

a. Aides financières aux étudiants

▪ Aides aux études supérieures

27 200 € d'aides aux études supérieures ont été attribuées à 59 étudiants, se répartissant de la manière suivante :

Montant octroyé	Nombre de bénéficiaires
300 €	19
400 €	6
500 €	24
600 €	2
700 €	4
800 €	4

▪ Aides aux stages obligatoires

La communauté de communes de Lacq participe également aux frais de stages obligatoires. 1 737,50 € ont été attribués à 7 étudiants.

b. Transport scolaire

La participation aux frais de transport scolaire des collégiens assuré par le Conseil général s'élève à 57 465 €.

c. Aide aux devoirs

▪ Aide aux devoirs dans les écoles primaires

Environ 140 élèves par soir ont fréquenté l'aide aux devoirs dans les 14 écoles primaires du territoire. 33 intervenants ont été recrutés à cet effet.

▪ Aide aux devoirs dans les collèges

Collège Jean Moulin à Artix : 74 élèves, 4 intervenants

Collège Pierre Bourdieu à Mourenx : 50 élèves, 5 intervenants

d. Entrées et transports piscine

Afin de favoriser l'activité natation des élèves des écoles primaires, la communauté de communes de Lacq prend en charge les frais d'entrée au stage nautique de Mourenx et les cours de natation pour un montant de 90 480 €, ainsi que le transport des élèves de l'école au stade nautique pour un montant de 28 892,41 €.

e. Aides aux collèges et lycées

La communauté de communes de Lacq a reconduit les subventions habituellement allouées aux établissements scolaires (collèges, lycées et Maison Familiale Rurale de Mont) et à leurs associations, à savoir :

- Subventions aux FSE (foyers socio éducatifs) 2 900 €
- Subventions aux associations sportives 3 650 €
- Aides aux projets et voyages pédagogiques 19 550 €
- Aides pour l'achat de matériel pédagogique (lycées) 7 000 €

Un fonds de 7 000 € pour le déplacement des élèves qui effectuent des compétitions sportives nationales a été reconduit.

f. Aides financières diverses

- Centre social Lo Solan 11 761 €
- Sections sportives football, collège d'Artix et Lycée de Mourenx 15 000 €

I LE PAYS DE LACQ-ORTHEZ-BÉARN DES GAVES**1. Rappels****a. Rappel sur la coordination des actions Pays**

La fusion des communautés de communes de Lacq, Lagor, Arthez de Béarn et Monein le 1^{er} janvier 2011 a donné lieu à la « nouvelle » communauté de communes de Lacq (47 communes) qui prend le relai du SMPL pour la coordination des actions Pays.

b. Rappel des dates clés :

2004 : élaboration de la Charte du Pays de Lacq Orthez Béarn des Gaves

2005 : signature du 1^{er} Contrat de Pays

2009 : signature du 2^{ème} Contrat de Pays (3 ans)

2. Activités 2010**a. Finalisation du 2^{ème} Contrat de Pays : signature de l'avenant économique et de la convention touristique**

Les activités programmées à l'échelle du Pays de Lacq Orthez Béarn des Gaves s'appuient sur **trois documents** :

- Le contrat de Pays (*signature en décembre 2009*)
- La convention d'organisation touristique et territoriale (*signature en décembre 2009*)
- L'avenant économique du contrat de Pays, signé en 2010.

- **Le contrat de Pays**

Il s'organise autour de trois axes :

- Assurer une présence plus équilibrée et structurée des services.
- Améliorer l'offre d'équipements culturels, sportifs et de loisirs du territoire.
- Développer l'offre de logements, améliorer la qualité de l'habitat et des centres urbains.

- **La convention d'organisation touristique**

Elle s'organise autour de trois axes thématiques :

- Axe 1 : Développer le partenariat entre les deux Offices de Tourisme et les démarches qualité.
- Axe 2 : Définir un positionnement « pleine nature » avec la mise en œuvre d'une politique produit ou filière.
- Axe 3 : Développer une stratégie propre à chaque territoire.

Ces axes sont déclinés en mesures qui ont été inscrites dans le programme d'action indicatif figurant en annexe 2 de la convention.

- **L'avenant économique**

Il se compose de plusieurs axes :

- Les OCM (Opération Collectives de Modernisation de l'artisanat et du commerce)
- Les actions transverses Pays
- Le soutien aux filières
- L'animation économique et le développement de l'offre foncière et immobilière

b. Coordination des actions Pays

Huit comités de pilotage ont été organisés au cours de l'année 2010. Ils ont permis de coordonner les différentes actions inscrites au contrat de Pays.

c. Bilan des projets 2010

CONTRAT DE PAYS
Dynamiser l'activité commerciale et artisanale
OCM (SMPL et Béarn des Gaves) : lancées en 2010
Assurer une présence plus équilibrée et structurée des services
<i>1.1. Structures collectives d'accueil de la petite enfance</i>
Création d'une maison de la petite enfance à Lagor
Création d'une maison de l'enfance à Artix
Mise aux normes et extension de la maison de l'enfance à Monein

<i>1.2. Soutenir l'accroissement des services aux personnes âgées</i>
Achat de véhicules neufs pour le portage des repas à domicile et création d'une cuisine centrale
Améliorer l'offre d'équipements culturels, sportifs et de loisirs du territoire
Dotation culturelle : appui au financement de 3 actions sur le territoire du Pays
Pôle d'animation culturelle d'Arthez de Béarn
Développer l'offre de logements, améliorer la qualité de l'habitat et des centres urbains
Lancement OPAH sur Béarn des Gaves et SMPL
AVENANT ECONOMIQUE
Actions transverses Pays : thématique emploi
Réalisation d'une GPEC territoriale sur les services à la personne
Soutien aux filières
Réalisation d'un village d'entreprises dédié aux technologies de l'image et de l'écrit (lancé en 2010, finalisé en mars 2011)
Réalisation de sites d'accueil pour les artisans d'art : formation-action lancée en octobre 2010, poursuite sur 2011
Création d'outils de communication et de promotion dédiés aux artisans des métiers d'art : lancement en octobre 2010
Animation économique et développement de l'offre foncière et immobilière
Constitution du service de développement économique du Béarn des Gaves
Ouverture d'un poste d'agent de développement économique pour la nouvelle communauté de communes de Lacq
Zone d'activité intercommunautaire Naude Plaine de bois : phase administrative
Aménagement de la zone d'activité de Monein Nord
Aménagement de la zone d'activité Eurolacq 2 : en attente loi sur l'eau
Etude de qualification urbanistique et économique des ZA existantes : lancement consultation BE automne 2010
CONVENTION D'ORGANISATION TOURISTIQUE ET TERRITORIALE
Création du site internet de l'Office de Tourisme Cœur de Béarn
Refonte du site de l'Office de Tourisme Béarn des Gaves
Aménagement des coins pêche (7 au total)



5

PÔLE RESSOURCES

A LES FINANCES

1. Les résultats du compte administratif 2010 :

- **Section de fonctionnement** **5 899 774,78 €**
- **Section d'investissement** **- 5 837 573,78 €**

Le résultat de la section de fonctionnement permet de couvrir le déficit d'investissement et de dégager un excédent reporté en fonctionnement de 62 201 €.

2. Section de fonctionnement

a. Dépenses

Le taux de réalisation global est effectué sans le virement à la section d'investissement qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	CREDITS OUVERTS	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL DEPENSES	40 553 652,76	34 700 452,42	97,67 %
011	Charges à caractère général	7 251 610,00	6 709 510,50	92,53 %
012	Charges de personnel	6 368 908,11	6 319 654,23	99,23 %
014	Atténuation de produits	14 659 877,00	14 659 727,00	100 %
65	Charges de gestion courante	3 525 004,84	3 477 931,54	98,67 %
66	Charges financières	122 000,00	111 282,54	91,22 %
67	Charges exceptionnelles	1 348 009,00	1 167 970,08	86,65 %
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>2 254 376,53</i>	<i>2 254 376,53</i>	100 %
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>5 023 867,28</i>		

- **Les charges à caractère général**

Elles s'élèvent à 6,71 M€ contre 7,26 M€ en 2009.

Il faut noter que la clôture des comptes a eu lieu le 17 décembre cette année pour pouvoir mettre en place la fusion, il y a donc un mois de mandatement en moins sur l'exercice 2010.

- **Les charges de personnel**

Les charges de personnel augmentent globalement de 6,15 % pour atteindre 6,3 M€ en 2010.

Cette augmentation est due principalement :

- à l'évolution des carrières (avancements, réussites aux concours),
- au glissement vieillesse technicité,
- aux recrutements effectués courant 2010.

- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés)

Elles représentent 3,47 M€ contre 2,78 M€ en 2009.

Les principales variations sont les suivantes :

- + 412 289 € pour les contributions aux organismes de regroupement (SMPL : + 203 910 €, autres organismes : + 208 379 €).
- + 249 866 € pour les subventions aux associations.

▪ Les reversements de fiscalité

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à 5,67 M€ en 2010 comme chaque année.

De plus, la dotation de solidarité communautaire (DSC), toutes parts confondues, a représenté 6,78 M€ en 2010 contre 4,3 M€ en 2009 compte tenu des projets importants en cours. Au total, les transferts vers les communes ont représenté 12,4 M€ en 2010.

▪ Les charges financières

Les intérêts de la dette se sont élevés à 105 342 € contre 87 000 € en 2009. Certains emprunts qui étaient jusque là des lignes de trésorerie ont dû être consolidés contractuellement.

b. Recettes

Le taux de réalisation global est effectué sans l'excédent reporté qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	CREDITS OUVERTS	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL RECETTES	40 553 652,76	40 451 542,93	100,12 %
013	Atténuation de charges	190 000,00	210 137,03	110,60 %
70	Produits des services	997 000,00	1 064 872,65	106,81 %
73	Impôts et taxes	34 415 441,00	34 300 236,82	99,67 %
74	Dotations, participations	3 634 209,00	3 676 085,99	101,16 %
75	Produits de gestion courante	596 110,00	608 019,33	102 %
76	Produits financiers	-	107,13	-
77	Produits exceptionnels	455 437,00	480 120,50	105,42 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 771,49	111 963,48	95,89 %
002	Excédent reporté	148 684,27		

▪ Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel (remboursements de l'Etat pour les emplois aidés) et remboursements d'assurances, qui sont en évolution par rapport à 2009 (+ 26 343 euros).

▪ Les recettes des services et du domaine

Elles sont stables par rapport à 2009 (1,06 M€ contre 1,05 M€ en 2009) :

- les recettes perçues des collectivités et industriels pour le traitement de leurs déchets s'élèvent à 508 000 € contre 492 000 € en 2009 ;

- le produit de la valorisation des déchets et de la vente de vapeur : 389 000 € contre 411 000 €, conséquence de la baisse du prix de la vapeur ;
- la mise à disposition du personnel SMPL et du Syndicat de Traitement des Boues : 121 786 €.

▪ **Les impôts et taxes**

L'année 2010 a été une année de transition pour la réforme de la taxe professionnelle : nous avons perçu une compensation relais de l'Etat pour un montant total de 33 292 860 € ainsi que des rôles supplémentaires pour 592 402,00 €.

La redevance des mines s'établit en 2010 à 351 298 €.

▪ **Les dotations, subventions et participations**

Ce chapitre s'élève à 3,6 M€ contre 3,9 M€ en 2009, (pas de recettes provenant de la dotation de développement rural en 2010).

La **dotations globale de fonctionnement** (DGF) comprend 2 parts pour un total de 2,80 M€ contre 2,67 M€ en 2009 :

- Une dotation d'intercommunalité calculée en fonction de la population, du potentiel fiscal et du coefficient d'intégration fiscale (CIF) pour 575 000 € (en augmentation de 3,40 % par rapport à 2009).
- Une dotation de compensation de 2,22 M€ variant en fonction du taux national d'évolution fixé par le comité des finances locales pour la part correspondant à la compensation de la suppression de la « part salaires » de la TP au sein de la dotation forfaitaire (+ 5,13 % par rapport à 2009).

Au titre du **fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle**, la communauté de communes de Lacq a perçu en 2010, au titre des prélèvements opérés en 2009, un montant de **502 000 €** pour un prélèvement sur les ressources fiscales de 2 207 920 €.

Les **subventions de fonctionnement** versées par divers organismes et collectivités ont représenté 86 823 €.

▪ **Les produits de gestion courante**

Ce chapitre s'est élevé à 608 000 €, contre 605 000 € en 2009.

Il s'agit du loyer perçu de l'exploitant de l'usine d'incinération pour un montant de 179 000 € et des loyers perçus pour les bâtiments industriels : 396 000 € et des gens du voyage : 33 000 €.

▪ **Les produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- les subventions Eco emballages pour la collecte sélective pour 79 000 €,
- les cessions de terrains et de matériel pour un montant total de 340 437 €.

3. Section d'investissement

a. Dépenses

Chapitres	Intitulé	CREDITS OUVERTS	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	40 931 021,36	14 736 812,90	10 251 797,96
20	Immobilisations incorporelles	582 877,95	136 794,19	134 774,55
204	Subventions d'équipement versées	2 055 997,80	977 487,24	745 586,32
21	Immobilisations corporelles	3 073 788,38	1 258 463,17	759 852,07
23	Immobilisations en cours	21 869 560,31	10 928 685,67	8 491 585,02
	Total des dépenses d'équipement	27 582 224,44	13 301 430,27	10 131 797,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 371,00	21 370,80	-
16	Emprunts et dettes assimilées	5 321 581,07	611 480,63	-
26	Participations et créances	120 000,00	-	120 000,00
27	Autres immobilisations financières	88 504,00	68 723,00	-
20	Dépenses imprévues	50 000,00	-	-
76	Total des dépenses financières	5 601 456,07	701 574,43	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 771,49	111 963,48	
041	Opérations patrimoniales	703 113,14	621 844,72	
001	Solde d'exécution négatif n-1	6 927 456,22		

▪ Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement réalisées en 2010 se sont élevées à 13,3 M€ (11,3 M€ en 2009).

Pour mémoire :

- 2005 : 5,33 M€
- 2006 : 5,34 M€
- 2007 : 7,02 M€
- 2008 : 9,19 M€

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2010 s'élèvent à 10,2 M€. Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 48,23 % (dépenses mandatées).

b. Recettes

Chapitres	Intitulé	CREDITS OUVERTS	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	40 931 021,36	12 048 584,56	14 029 908,74
13	Subventions d'investissement	5 373 987,66	1 859 875,59	4 460 886,80
16	Emprunts et dettes diverses	19 880 239,69	-	8 855 021,94
204	Subventions d'équipement versées	455 000,00	324 538,56	-
21	Immobilisations corporelles	-	37 832,10	-
23	Immobilisations en cours	115 881,00	1814,00	114 000,00
	Total des recettes d'équipement	25 825 108,35	2 224 060,25	13 429 908,74
10	Dotations et fonds divers	1 320 000,00	1 129 533,00	600 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 803 653,06	5 803 653,06	-
165	Dépôts et cautionnements versés	-	1 592,00	-
27	Autres immobilisations financières	-	13 525,00	-
024	Produit des cessions d'immobilisations	903,00		-
	Total des recettes financières	7 124 556,06	6 948 303,06	600 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 023 867,28		-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 254 376,53	2 254 376,53	
041	Opérations patrimoniales	703 113,14	621 844,72	

- **Les emprunts**

Des tirages d'emprunt ont été effectués pendant l'année 2010 pour un montant total de 2,06 M€ et 1 561 096,18 € ont été consolidés en 2010, ce qui porte à 6 431 908,72 € l'encours de la dette au 31/12/2010.

- **Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**

En 2010, 1 129 000 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

- **Les subventions d'équipement et les fonds de concours**

Ils représentent 2,18 M€ en 2010 :

- **Les subventions :**

- Pépinière Chimie Chemstart'up : versement FNADT : 429 501 €, versement de la Région : 467 637 €,
- Conseil général : 539 899 €
- Artix, mise en souterrain RD 32 : 42 264 €
- Subventions de voirie, Conseil général : 297 999 €

- **Les fonds de concours et reversements PVR** s'élèvent à 407 111 €.

B LA COMMUNICATION

1. La communication interne

a. Le site Extranet

Continuité de l'utilisation de cet outil de travail collaboratif agents/élués avec l'alimentation des rubriques en informations et un passage progressif de toute la communication interne de la collectivité sur ce support plutôt que par le biais de la messagerie électronique.

b. La base Access

Réflexion sur l'amélioration du logiciel et la gestion de cette base de données au quotidien (collaboration avec le service informatique).

2. La communication externe

a. La communication institutionnelle

- **Site Internet**

Gestion du site au quotidien (actualisation, refonte des rubriques) dans un souci de meilleure adéquation avec les attentes des internautes.

- **Magazine de la communauté de communes de Lacq (CCL)**

Réalisation de 3 magazines CCL rendant compte de l'activité des communes de la communauté de communes ainsi que des actions mises en place par l'intercommunalité.

- **Affichage sucettes**

Gestion du réseau intercommunal d'affichage : une vingtaine de campagnes d'affichage a été menée en 2010, à raison généralement de deux thématiques par période.

Les sollicitations sont de plus en plus nombreuses et n'ont pas toujours pu être honorées, la priorité revenant aux campagnes intercommunales.

- **Affichage panneaux 4 x 3m**

Gestion du réseau intercommunal d'affichage : Artix - Lacq - Mourenx

Communication liée à l'Élan Béarnais Pau Lacq Orthez ou événements ponctuels type foire de Mourenx ou critérium de Lacq.

- **Vœux**

Réalisation de la carte de vœux de la communauté de communes de Lacq papier et électronique, des sucettes, gestion des envois à la population et aux invités à la cérémonie des vœux, logistique de la cérémonie des vœux.

- **Relations presse**

Organisation d'une trentaine de points presse dans l'année et autant de communiqués de presse ont été rédigés à destination de la presse écrite et audiovisuelle locale, pour relayer les décisions des élus et valoriser les actions des services de la collectivité.

- **Insertions publicitaires**

Achat d'espaces publicitaires dans des supports grand public (annuaire de villes, pages jaunes), des plaquettes associatives et dans la presse locale sur des sujets d'actualité de la collectivité ou pour des partenariats spécifiques.

- **Aménagement de l'espace**

Conception des messages pour la signalétique des chantiers de la communauté de communes de Lacq et des chantiers soutenus par la DSC.

Lettres à la population pour les informer des différents chantiers et travaux menés par la communauté de communes de Lacq.

b. La communication événementielle

- **Foire de Mourenx**

Elaboration et conception d'un chapiteau sur le thème du chocolat en collaboration avec différents services de la mairie de Mourenx. Elaboration des panneaux pour le chapiteau « Mairie » consacré à la restauration scolaire. Réalisation de tous les supports de communication de cet événement commercial.

- **Journée de la Randonnée**

Participation au comité d'organisation et mise en place du plan de communication relatif à cette première édition sur le plan local de randonnées : conception visuelle, déclinaison sur affiches, programmes et flyers, agencement du chapiteau d'accueil, relations presse et reportages photos et vidéos, animation de la réception de clôture.

- **Organisation du critérium de Lacq**

Participation au comité d'organisation et mise en place du plan de communication relatif à cette troisième édition du critérium de Lacq : conception des différents supports de communication visuels (affiches, programmes, flyers, etc.), relations presse, reportages photos et vidéos, organisation de la soirée de clôture.

c. La communication communale

Par délibération du conseil, le service communication a été mutualisé à l'ensemble des 16 communes de la communauté de communes de Lacq et a, dans ce cadre, assisté ces dernières dans leurs actions d'information et de communication :

- **Assistance aux communes ou associations de la CCL** pour la réalisation de bulletins d'information ou journaux communaux (Serres-Sainte-Marie, Urdès).
- **Assistance technique sur certaines manifestations** (déroulement, matériel, relations presse, etc.).
- **Promotion des fêtes** : réalisation de la série de 3 affiches sucettes « villages en fêtes » annonçant les fêtes locales de juin à septembre.
- **Assistance ville d'Artix** : réalisation de différents supports de communication (affiches, tracts, sucette, etc.) pour le tournoi international de football des moins de 15 ans, la fête de la musique, le festival des Harmonies, les fêtes patronales, la foire de la Saint-Luc et manifestations culturelles (Moments de Culture).
- **Assistance ville de Mourenx** : délégation de l'activité communication de la mairie de Mourenx au service communication de la CCL (mise en page, rédaction, etc. des supports de communication et de relation presse)
 - Communication institutionnelle : rédaction et mise en page des magazines de Mourenx, conception des messages du standard téléphonique de la mairie, réalisation de l'agenda « Mourenx pratique 2010 », relations presse.
 - Culture : continuité du projet Di Rosa, réalisation de supports de communication liés à la campagne de collecte des objets pour le musée d'art modeste.
 - Aménagement de l'espace urbain : conception nouvelle charte graphique plaques de rue.
 - Communication financière : réalisation du 4 pages budget.
 - Animation jeunesse : réalisation du programme d'activités vacances d'hiver, affaires scolaires : conception des panneaux d'exposition pour la Foire de Mourenx, conception du dossier de rentrée scolaire 2009/2010.
 - Assistance aux associations Mourenxaises : réalisation d'affiches, plaquettes et divers supports de communication.
 - Commerce : gestion de la communication de la foire de Mourenx (dossier d'engagement, affiches, plaquettes, frontons chapiteaux, relations presse, partenariats, etc.), conception visuel et déclinaison sur affiches et flyers pour le marché gourmand et le marché de Noël.

d. Interventions pour le SMPL

- Organisation de l'inauguration de la pépinière d'entreprises d'Arthez-de-Béarn.
- Animations pôle lecture saison 2009/2010 : conception d'une plaquette programme et de l'affiche de la saison.
- Réseau cyber-bases : conception du plan et des supports de communication.

e. Logistique/ intendance/ divers

- Gestion du réseau de porteurs de plis sur la communauté de communes de Lacq : gestion des 30 interventions réalisées par les 18 vacataires.
- Coordination de l'accueil de conférences, rencontres, assemblées générales_organisées à l'hôtel de la communauté de communes.
- Réalisation de supports divers selon les besoins des services : présentations powerpoint pour l'animation de réunions (bureaux, conseils, séminaire budget,...), cartons d'invitation, dépliants, tracts, affiches, gestion du stock et de la réalisation de la papeterie de la communauté de communes de Lacq.
- Accueil de stagiaires.

C L'INFORMATIQUE

L'année 2010 a été marquée par la mise en place d'actions concrètes d'aménagement numérique sur le territoire de la communauté de communes de Lacq.

Le service informatique a également conduit plusieurs projets qui ont permis l'amélioration du système d'information de la collectivité et la mise à disposition d'outils informatiques fiables et performants.

Les achats informatiques pour le réseau cyber-bases du Syndicat Mixte du Pays de Lacq ont également été gérés par le service (conseils/appui technique/consultations/gestion budgétaire).

1. L'aménagement numérique du territoire

a. La réalisation d'une première étape de la montée des débits par la création de 3 NRA ZO éligibles sur le territoire

Le marché, attribué à France Télécom en 2009, consistait en la création et la mise en service d'infrastructures passives de télécommunications (nouveaux répartiteurs d'abonnés du téléphone) mises à disposition des opérateurs (par le biais de conventions) afin que ceux-ci y installent leurs équipements et desservent les foyers initialement non éligibles au haut débit numérique.

Une convention a été signée en juin 2010 avec l'opérateur Orange.

La mise en service des NRAZO s'est effectuée en avril 2010 pour les communes d'Arance et Serres-Sainte-Marie et octobre 2010 pour la commune de Labastide-Monréjeau.

Plus de 500 abonnés bénéficient ainsi d'une meilleure connexion internet haut-débit.

b. La desserte en fibre optique de 7 zones d'activités

Cette action consiste à l'intégration des zones d'activités du territoire de la communauté de communes de Lacq au réseau « IRIS 64 » établi dans le cadre d'une délégation de service public par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Les zones concernées sont les suivantes : ZI de Mont, ZAE d'Os-Marsillon, ZA Dassault, ZA Eurolacq 1, ZA Eurolacq 2 à Artix, ZA Deus Poueys à Labastide-Cézeracq et Chemstart'up à Lacq.

Les travaux, effectués par la société paloise Télécom Optiques Services, se sont déroulés sur l'ensemble de l'année 2010.

c. Offre de concours au projet départemental

Le projet d'adduction de zones d'activités mené par le Département a permis en 2010 de desservir en fibre optique 3 zones supplémentaires : la zone de Pardies, la plateforme chimique de Mourenx et Induslacq.

Une convention d'offre de concours a été signée fin 2010 avec le Conseil général, maître d'ouvrage de ces travaux.

d. Lancement d'un schéma d'ingénierie très haut débit

Dans la continuité de ces actions, la communauté de communes de Lacq a souhaité la définition d'un schéma d'ingénierie très haut débit sur son territoire pour se préparer au défi du déploiement de la fibre optique à l'abonné et à l'entreprise.

Ce schéma se concentre sur les infrastructures passives d'accueil de réseaux de très haut débit de fibre optique (fourreaux, chambres, etc.). Il ne préjuge pas des acteurs et moyens financiers qui pourraient être mobilisés par la suite pour déployer la fibre optique dans ces infrastructures d'accueil.

Une consultation a été lancée en décembre 2010.

2. Acquisition de matériels et de logiciels

a. Matériels

- Acquisition de 28 PC fixes et de 2 ordinateurs portables pour les services de l'hôtel de la communauté de communes de Lacq.
- Acquisition de 16 ordinateurs portables pour les élus.
- Achat de périphériques et petits matériels (vidéoprojecteur, imprimantes de bureau, disques durs externes, lecteurs de cartes mémoire, clés USB, souris, appareils photos, caméscope numérique, etc.).

Ces achats ont été effectués auprès de fournisseurs retenus dans le cadre de marchés à bons de commande, reconduits sur la période 2010-2012, ou auprès de la centrale d'achat des collectivités territoriales : l'UGAP.

b. Logiciels

- Extension d'utilisation des licences Civitas GF/GRH jusqu'en décembre 2011.
- Changement du logiciel dessin par le pôle aménagement / service SIG : acquisition de licences AutocadMap 3D.
- Achat de licences remote exec (réalisation automatique de mises à jour et déploiements d'applications).
- SIG : commande de modules (liaison avec le logiciel de gestion du service environnement, outil cartographique et statistique pour l'observatoire de l'habitat, planning couplé à la gestion des interventions, etc.), assistance ingénierie et achat de données SIG.

Par ailleurs, le service s'est attaché à améliorer la sécurité du réseau informatique par le changement du pare-feu. Une consultation a été lancée en mai 2010. La société Héliantis a été retenue pour un montant de 12 194 € HT et la solution a été déployée et mise en place au cours de l'été.

Enfin, un marché de location/maintenance de copieurs numériques a été passé fin d'année et est découpé de la façon suivante :

- Tranche ferme (TF)
 - Location maintenance de 4 copieurs
 - Option obligatoire : reprise de 2 copieurs
- Tranche conditionnelle 1 (TC-1)
 - Location maintenance de 2 copieurs supplémentaires après extension des locaux administratifs de la communauté de communes de Lacq.

Le marché a été attribué à la société Actuel Buro (Orthez) pour un montant de 119 000 € HT (solution de base + options de reprise des copieurs existants).

3. Formations informatiques

Dès le premier trimestre 2010, des formations, destinées aux agents et élus des communes membres ainsi qu'aux services de la collectivité et portant sur la dématérialisation des procédures, ont été organisées conjointement avec l'ADN 64 et l'APGL, dans les locaux de la communauté de communes de Lacq.

Par ailleurs, le marché de prestation de services concernant l'accompagnement sur site et les formations sur les logiciels bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) et PAO/CAO est toujours en cours avec l'organisme palois Vertego.

Des formations ont été organisées pour répondre aux besoins des agents soit sur site, soit dans les locaux de l'organisme de formation.

Enfin, d'autres formations, dispensées par les sociétés propriétaires des applications, ont concerné le Système d'Information Géographique (formations administrateur) et l'application de gestion du service environnement.

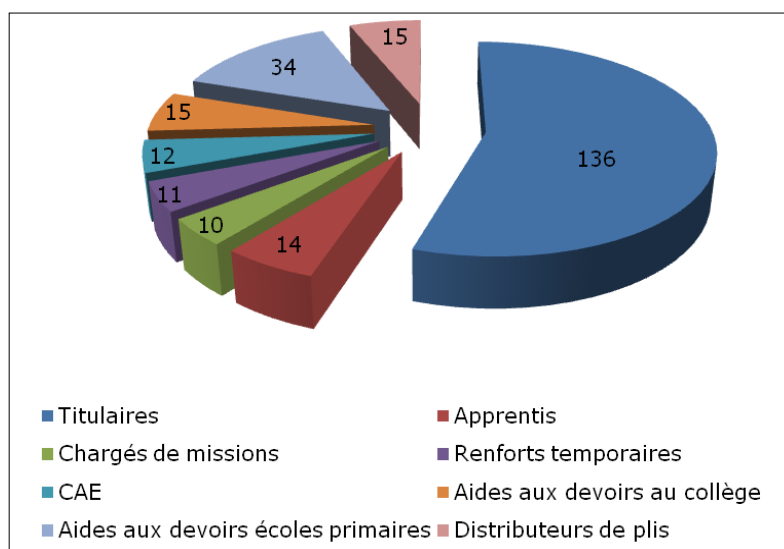
D LE PERSONNEL

1. Les chiffres-clés

a. Les effectifs

247 personnes étaient rémunérées au 31 décembre 2010 au sein de la communauté de communes de Lacq :

- 136 agents titulaires
- 14 apprentis
- 10 chargés de missions
- 11 renforts temporaires
- 12 contrats d'accompagnement dans l'emploi
- 15 auditeurs pour l'aide aux devoirs dans les collèges
- 34 intervenants pour l'aide aux devoirs dans les écoles primaires
- 15 distributeurs de plis



b. Les avancements de grades

- Dans la filière administrative :
 - 1 adjoint administratif de 1^e classe a été nommé rédacteur suite à concours
 - 2 adjoints administratifs de 2^e classe adjoints administratifs de 1^e classe
- Dans la filière technique :
 - 1 technicien supérieur a été nommé technicien chef suite à examen professionnel
 - 1 technicien supérieur nommé technicien supérieur principal
 - 1 adjoint technique principal de 2^e classe nommé agent de maîtrise
 - 1 adjoint technique principal de 2^e classe nommé adjoint technique de 1^e classe
 - 3 adjoints techniques de 1^e classe nommés adjoints techniques principaux de 2^e classe

c. Les avancements d'échelon

48 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon au mini comme c'est la règle à la CCL.

d. La formation

Dans le cadre du plan de formation, un recensement et une mise en œuvre des actions de formation ont été réalisés.

Outre les formations obligatoires d'intégration qui ont concerné 9 agents, ainsi que les formations de préparation aux concours et examens professionnels qui ont mobilisé 31 personnes, différents stages répondant aux axes de formation prioritaires pour la collectivité ont été suivis par près de 50 agents des services techniques et 70 issus des services administratifs.

Ces départs en formation, d'au moins un jour, ont porté sur :

- les formations sécurité ACMO, sauvetage secourisme du travail (SST),
- les formations visant à acquérir, actualiser et développer les compétences des agents :
 - utilisation de logiciels bureautique et logiciels spécialisés,
 - actions de formation dans différents domaines d'exercice de l'activité des services (RH, procédures administratives et financières, permis poids lourds,...).

Le budget formation du personnel a été de 56 200 €.

La cotisation versée au CNFPT, organisme qui assure la préparation aux concours et examens professionnels et organise des stages dans différents domaines de compétences des collectivités territoriales, a été de 33 846 €.

E LA VIE ASSOCIATIVE

Chaque année, la communauté de communes de Lacq octroie des subventions à un certain nombre d'associations et organismes.

La communauté de communes s'est dotée, en 2010, d'un service « Vie associative ». Un nouveau formulaire de demande de subvention, beaucoup plus détaillé, a été adressé à toutes les associations souhaitant pouvoir bénéficier d'une participation financière de la communauté de communes de Lacq.

En fonction de leur objet, les associations sont réparties dans chaque domaine de compétence de la collectivité. Ainsi, pour 2010, 18 associations et organismes ont bénéficié de subventions au titre du pôle Développement économique, 14 au titre du pôle Animation du territoire (y inclus les aides aux projets et voyages pédagogiques et achat de matériel pédagogique destinés aux établissements scolaires situés sur le territoire de la communauté de communes de Lacq), 4 au titre du pôle Environnement et 3 au titre du pôle Ressources, pour un montant total de subventions d'environ 668 056,35 €

A ce montant s'ajoutent 345 702,73 € de cotisations ou participations financières statutaires.

L'instruction des demandes de subvention est effectuée par le Vice-président en charge de la vie associative en collaboration avec le Vice-président ayant la délégation correspondante à l'objet de l'association.

Par ailleurs, et chaque fois que le montant de la subvention l'exigeait, une convention a été établie entre la collectivité et l'association, précisant le motif de l'attribution de la subvention ainsi que ses conditions d'utilisation.



CONTACTS

LAURENT SOULIER

Directeur Général des Services

Tél : 05 59 60 95 41

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : l-soulier@cc-lacq.fr

JACQUES LEROU

Responsable du Pôle Développement Economique

Tél : 05 59 60 03 46

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : j-lerou@cc-lacq.fr

JEAN-MARIE CAMBORDE

Responsable du Pôle Aménagement

Tél : 05 59 60 84 24

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : jm-camborde@cc-lacq.fr

SYLVIE BROUAT

Responsable du Pôle Environnement

Tél : 05 59 60 95 42

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : s-brouat@cc-lacq.fr

VÉRONIQUE OTAZU-TOULET

Responsable du Pôle Animation du Territoire

Tél : 05 59 60 95 46

Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : v-otazu@cc-lacq.fr



HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

Rond-point des Chênes – BP 73
64150 MOURENX

Tél. : 05 59 60 03 46 – Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : contact@cc-lacq.fr
Site internet : www.cc-lacq.fr